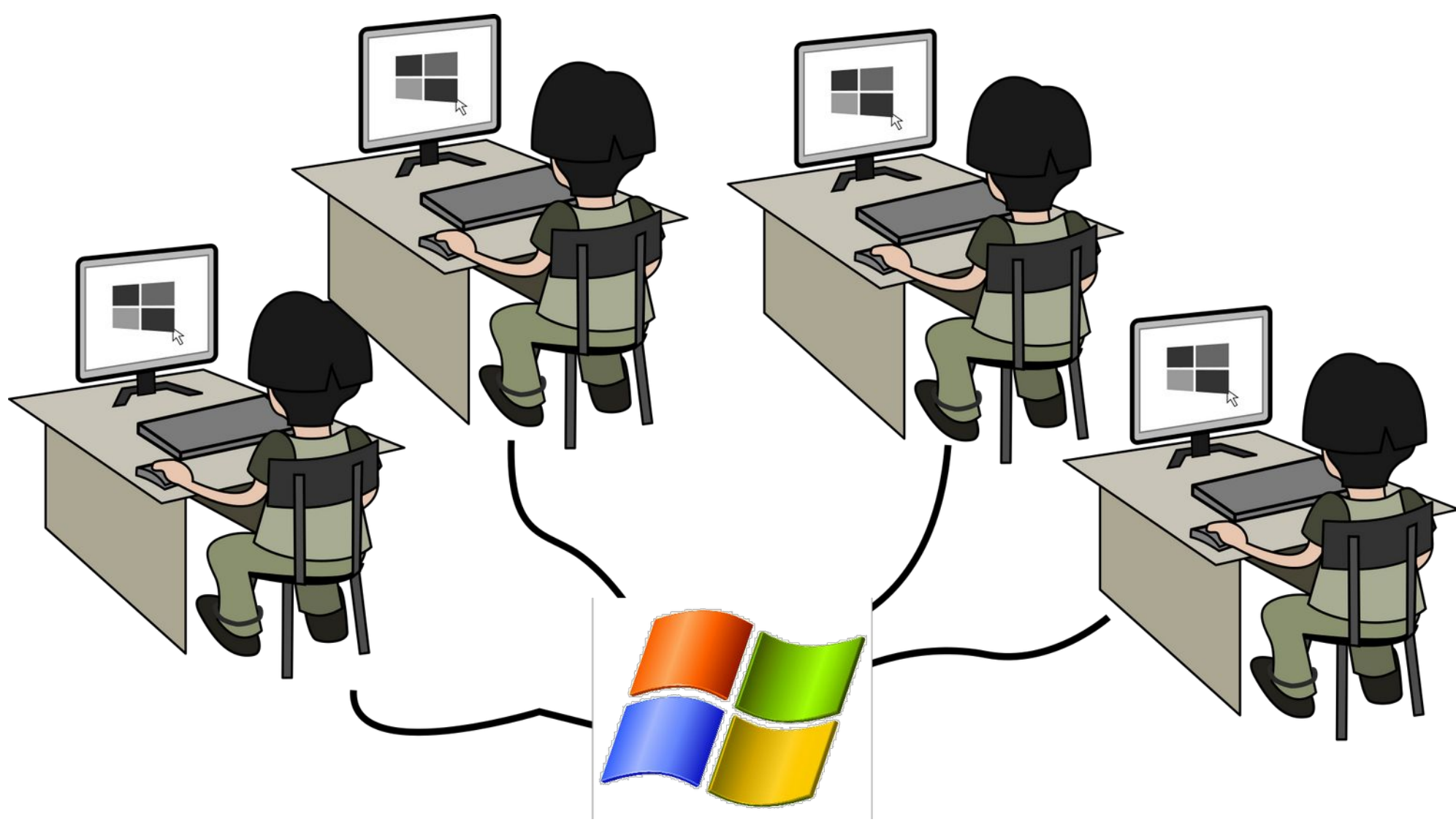


L'Éducation Nationale s'enchaîne à Microsoft?

Panoplie complète pour prisonnier volontaire*

L'Éducation Nationale et Microsoft ont signé un accord de partenariat en novembre 2015 pour une durée de 18 mois, et ce, sans appel d'offres, contrairement aux règles de tout marché public. L'accord couvre toute la gamme de prestations possibles, rien n'échappe à Microsoft, y compris la communication. Qu'on en juge :



- Formation des décideurs du Ministère, des chefs d'établissement, des enseignants
- Fourniture de plateforme de formation à distance
- Fourniture de logiciels, de clouds
- Analyse des données d'apprentissage des élèves
- Aide au secteur des éditeurs de ressources numériques
- Validation par Microsoft de la communication de l'Éducation Nationale

Texte de l'accord sur <https://media.education.gouv.fr>

Ce qui frappe dès le premier paragraphe est que l'accord est rédigé par Microsoft :

« Le Plan Numérique à l'École est un projet ambitieux unique par son ampleur en Europe. Acteur de la transformation numérique de l'État depuis plus de 30 ans, Microsoft France a souhaité s'engager plus en avant dans l'e-éducation »

Vu l'ampleur du contenu, on est en droit de supposer que le partenariat est prévu pour durer au-delà des 18 mois.

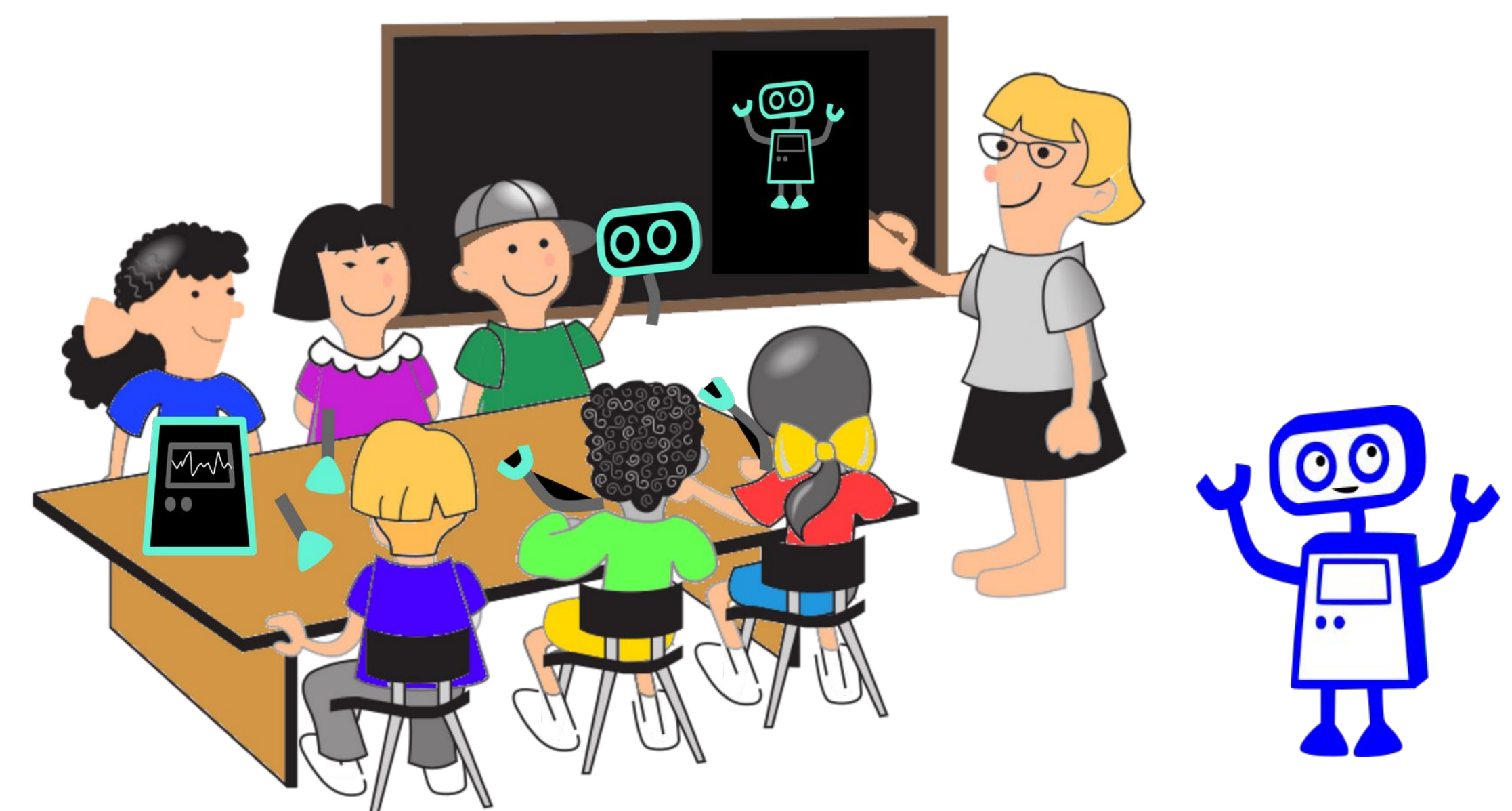
L'accord a été contesté devant la justice par le collectif Educnathon, créé pour l'occasion, mais le recours a été rejeté.

* : Les établissements scolaires ne sont pas légalement parlant, obligés d'utiliser ces outils

Comment en est-on arrivé là ?

Parce que Microsoft exerce un lobbying à la hauteur des milliards de ses profits. Parce que les politiques vont au plus facile et n'osent pas s'appuyer sur les associations qui font un gros travail de qualité sur le sujet du numérique libre

Le chômage massif rend les jeunes vulnérables au chantage des entreprises. L'école s'honorait à les former de manière indépendante leur permettant de conserver leur liberté.



Alternatives pour conserver sa liberté

Des solutions libres, fiables existent. Encore faut-il vouloir les utiliser et faire l'effort de former les personnels de l'éducation nationale.

Au 19ème siècle, les plus pauvres n'avaient accès qu'à un livre, la Bible, lu par le curé. Pourquoi apprendre à lire puisqu'on vous fait la lecture? Pourquoi apprendre à maîtriser l'informatique puisque Microsoft le fait pour vous ?

La troisième République a rendu l'école obligatoire et fait un effort sans précédent de formation des maîtres. Au 21ème siècle, qu'attend-on pour faire de même sur le numérique ?

La Défense, la Culture, même contre l'avis des experts internes

Le Ministère de la Culture vient de dépenser près de 2 millions d'euros début 2017 pour équiper les agents de licences Microsoft Office, au prétexte de compatibilité sur quelques postes, alors que la majorité des agents utilisent Libre Office depuis de nombreuses années. Les compatibilités se règlent durablement en utilisant des formats ouverts et en les imposant aux entreprises répondant aux marchés publics. D'autant que Microsoft n'assure même pas ses propres compatibilités entre versions.

Au ministère de la Défense, c'est toujours Open Bar pour Microsoft, qui ne paye pas d'impôts en France. Pour plus d'infos voir Cash Investigation du 18 octobre 2016, l'April et Nextimpact

<http://www.programme-television.org/news-tv/REPLAY-Cash-investigation-France-2-cible-le-gaspillage-d-argent-public-4371971>
<https://www.nextimpact.com/news/105008-le-ministere-armees-renouvelle-son-accord-open-bar-avec-microsoft-irlande.htm>
<http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/le-ministere-de-la-culture-cede-aux-sirenes-de-microsoft-1049695.html>

